



Contrats location / crédit non mentionné

Par **Gillan49310**, le **17/05/2016** à **14:55**

Bonjour,

J'ai signé un contrat de télésurveillance avec une entreprise ou il était précisé que je devais une mensualité à cette même entreprise.

Hors aujourd'hui, une fois l'installation effectuée, je reçois un échéancier d'un organisme de crédit. Et c'est donc lui qui va prélever les mensualités.

Je n'ai pas signé pour un crédit-bail... Y'a-t-il une solution pour dénoncer le contrat qui ne mentionne pas ce fait.

Merci par avance de vos réponses.

G.I.